

Mont-de-Marsan, le 1<sup>er</sup> octobre 2017

L'Inspecteur d'académie  
Directeur académique  
des services de l'Éducation nationale des Landes

Mesdames et Messieurs les directeurs  
Mesdames et Messieurs les enseignants des classes CM1  
CM2

s/c

Mesdames et Messieurs les IEN

Cabinet

Objet : « Concours Aéro »

Affaire suivie par  
Serge TAUZIET

Téléphone  
05 58 05 66 72  
Fax  
05 58 75 30 27

Mél :  
Ce.dircab40  
@ac-bordeaux.fr

5, avenue  
Antoine Dufau  
BP 389  
40012 Mont de Marsan  
Cedex

Veillez trouver ci-joint le règlement et l'affiche du « Concours Aéro ». Je vous invite à prendre connaissance de ce très beau concours ouvert aux élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles du département des Landes, organisé conjointement par l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes académiques (AMOPA), la Base aérienne 118, colonel Rozanoff de Mont de Marsan et l'Association Aéronautique et Astronautique de France (3AF).

Ce concours est destiné à distinguer des dossiers témoignant d'une illustration de la vie aéronautique landaise. Les dossiers présentés peuvent tout à la fois s'ancrer dans la mémoire, l'histoire, l'empreinte économique et sociale de l'aéronautique.

Les dossiers complets devront être adressés **avant le vendredi 31 mars 2018**

De nombreux prix viendront récompenser les gagnants de ce concours dont la remise des prix aura lieu sur la Base aérienne 118 de Mont-de-Marsan.

Je vous remercie de l'attention particulière que vous porterez à ce concours.

Jean-Jacques LACOMBE